

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Jardins romantiques des lacs italiens

Circuit sur les bords du lac de Côme et du lac Majeur

Du 20 avril au 24 avril 2026

Votre voyage en quelques mots

La douceur de leurs rives, mariée au décor grandiose du paysage alpin qui les sertit, a fait du lac de Côme et du lac Majeur une région privilégiée pour la villégiature, ce dont témoigne, depuis l'Antiquité, l'implantation de villas aux abords de ces lacs. Un engouement particulier anima ces rivages au XIXe siècle, époque durant laquelle une myriade d'artistes, d'écrivains, de poètes et de musiciens firent des séjours prolongés sur leurs rives enchantées, en y cherchant une confirmation à leur conviction romantique de dialogue intime avec la nature.

Les points forts

- deux tours sur les lacs en bateau privé
- un déjeuner à la villa Cicogna-Mozzoni
- le parc de la villa Carlotta
- la découverte des îles Borromées.

Votre conférencier



Christian Allaert

Pour Christian Allaert, la passion des jardins s'est manifestée très tôt, dès l'enfance. Il a toujours ressenti dans ces havres de paix, le bonheur d'être, entre terre et ciel, au milieu du tout vivant. Mais pour lui, c'est aussi la matière d'un puissant mode d'expression et le terrain de riches expérimentations. Après des études horticoles, de nombreux voyages et quinze années d'enseignement dans une école des techniques du paysage, il exerce depuis plus de vingt-cinq ans la profession de conférencier en histoire et art des jardins. La transmission du savoir est certes au cœur de ses objectifs mais il estime que la connaissance doit aussi être vivifiée par sa pratique. Une rencontre : il y a plus de quarante ans, avec Gilles Clément, le concepteur du « Jardin en mouvement » l'a conduit à quitter le Nord pour la Creuse. C'est là qu'il conçoit depuis trente ans son propre jardin, reconnu par divers récompenses et articles de presse.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Milan, Villa Taranto et le lac Majeur

Vol régulier Paris / Milan, puis transfert en autocar au bord du lac Majeur (environ 50 km).

Notre voyage débutera par la visite de l'imposant **jardin botanique de la villa Taranto** un joyau du XXe siècle. Niché sur les rives du lac Majeur, ce havre de verdure nous enchantera par la richesse et la diversité de ses essences exotiques, soigneusement acclimatées, offrant un véritable dépaysement.

Déjeuner au restaurant.

Installation à l'hôtel au bord du lac Majeur et temps libre. Dîner et nuit.

Journée 2

Le lac Majeur : les îles Borromées (Isola Bella, île des Pêcheurs, Isola Madre)

(Excursion en bateau privé et visite sous forme de promenade à pied).

Ce matin, nous nous rendrons à **Isola Bella**, nef baroque majestueusement échouée sur les eaux du lac Majeur et dialoguant avec les sommets alpins qui le couronnent. À partir du XVI^e siècle la famille Borromée, une des familles aristocratiques les plus influentes de Lombardie, devient propriétaire des îles aujourd'hui appelées îles Borromées. Figure centrale de l'histoire du lac Majeur, la famille Borromée a joué un rôle essentiel dans la transformation des îles Borromées en trésors culturels et architecturaux. C'est grâce à Vitaliano VI Borromeo que l'Isola Bella a été magnifiquement aménagée au XVII^e siècle. Il y fit ériger un palais somptueux et des jardins baroques en terrasses, conçus comme une offrande à l'épouse de son frère, Isabella d'Adda, en l'honneur de laquelle l'île fut nommée. Ce projet ambitieux reflète le raffinement et la vision de la famille Borromée, qui a su conjuguer amour de l'art, nature et culture pour faire des îles Borromées un véritable symbole de leur héritage.

Déjeuner au restaurant sur l'île des Pêcheurs.

L'après-midi, nous gagnerons le jardin enchanteur de l'**Isola Madre** (XVIII^e et XIX^e siècles), jardin botanique aux essences variées, posé au milieu du lac. Il accueille une végétation polychrome au cœur de laquelle se fondent des myriades d'oiseaux colorés dans une profusion d'images paradisiaques.

Retour à Baveno ou Stresa. Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Le lac de Côme : Villa Bozzolo, villa Cicogna Mozzoni, villa Bagatti Valsecchi et Menaggio

(Excursion en autocar - environ 110 km - et visite sous forme de promenade à pied)

Nous quitterons ce matin le lac Majeur **en ferry**, pour nous rendre d'Intra à Laveno. Nous visiterons, ensuite, l'imposante **villa Bozzolo**, une création du XVIII^e siècle qui offre de grandes perspectives savamment ordonnées. Puis, nous gagnerons la **villa Cicogna-Mozzoni**, à Bisuschio, créée au milieu du XVI^e siècle autour de laquelle s'étendent des jardins réguliers qui offrent des jeux d'eau et de perspective (*visite sous réserve d'autorisation*).

Déjeuner dans les jardins de la villa.

L'après-midi, sur les hauteurs de **Menaggio**, nous verrons (sous réserve d'autorisation) le jardin (XXe siècle) de la **villa Bagatti Valsecchi**, située dans un petit village d'allure montagnarde. Puis, nous nous rendrons à Menaggio.
Installation à l'hôtel. Dîner et nuit.

Journée 4

Le lac de Côme avec une excursion en bateau privé : la villa Cipressi et la Villa Monastero à Varenna et Villa Melzi à Bellagio

(Excursion en bateau privé et visite sous forme de promenade à pied)

Situés sur la rive orientale du lac de Côme, les jardins de la **villa Cipressi** et de la **villa Monastero** se présentent à la façon d'un balcon sur la presqu'île de Bellagio, à l'aide d'un jeu de terrasses communiquant avec le lac. Réalisés au XIXe siècle, en accompagnement de demeures plus anciennes, ils témoignent de l'art des jardins de cette époque et nous offrent une magnifique conclusion à l'atmosphère tout empreinte de romantisme de ce lac.
Déjeuner au restaurant.

L'après-midi à **Bellagio**, nous visiterons le très beau jardin de la **villa Melzi** (début XIXe siècle). Une promenade sur les rives, ponctuées d'arbres centenaires et de très beaux massifs d'azalées et de rhododendrons autour d'une architecture néo-classique imposante, nous permettra d'apprécier sa manière de dialoguer avec les eaux du lac.
Retour à Menaggio. Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 5

Le lac de Côme : la villa Carlotta et villa Balbianello, et retour à Paris

(Excursion en autocar - environ 100 km - et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin nous nous rendrons à la **villa Carlotta** (fin XVIIIe, milieu XIXe siècle) pour admirer la variété de ses collections botaniques, ainsi que les massifs polychromes d'azalées et de rhododendrons. Puis, nous gagnerons, en bateau privé, un jardin d'exception : celui de la **villa Balbianello** (XVIIIe siècle). Elle occupe les pentes abruptes d'une presqu'île, belvédère surmonté d'une loggia regardant vers l'Engadine et la chaîne des Alpes, au Nord, et se mirant dans les eaux lumineuses du miroir de Vénus, au Sud, vers l'île Comacina.

Puis, route vers l'aéroport de Milan et vol régulier pour Paris.

Remarques :

Ce voyage prévoit des excursions en bateau privé et des déplacements à pied pour accéder aux jardins, où l'accès en car est interdit. Les jardins souvent en pente et ponctués de nombreux escaliers requièrent une bonne condition physique générale pour se déplacer. Une paire de chaussures confortables est recommandée.
Par ailleurs, ce voyage étant soumis à des autorisations de visites qui doivent être confirmées 2 mois avant le départ, il est possible que quelques modifications soient apportées au programme. En général, il s'agit simplement de changements dans l'ordre des visites.

Offre primo

Départ du 20 avril au 24 avril 2026 (5 jours / 4 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 2 890 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 2 890 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 3 380 € / pers.

Taxes aériennes au 6 juin 2025, comprises dans le prix : 57,07 € dont 54,07 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 120 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vols sur compagnie régulière Air France

DÉPART	ARRIVÉE	VOLS
Paris - Charles de Gaulle 20/04/2026 - 08:55	Milan - Malpensa 20/04/2026 - 10:25	AF1330
Milan - Malpensa 24/04/2026 - 19:20	Paris - Charles de Gaulle 24/04/2026 - 20:50	AF1731

Compagnies aériennes alternatives : ITA, Easy Jet, Transavia

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Départs régionaux avec tarifs garantis

Bénéficiez de tarifs préférentiels à partir de 265 € pour vos départs depuis les grandes villes françaises ainsi que Bruxelles et Genève. Pour un conseil personnalisé, notre Service Clients est à votre écoute.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous

nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l' éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l' inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

✓ Ces prix comprennent :

- les vols réguliers
- les taxes d'aéroport
- l'hébergement en hôtels 4* , avec les petits déjeuners
- la pension complète, soit 8 repas, hors boissons
- les transferts en car privé de l'aéroport à l'hôtel et retour et pendant les principales excursions
- les tours en bateau privé sur le lac Majeur et sur le lac de Côme, ainsi que la traversée en ferry selon le programme
- l'accompagnement culturel du conférencier Intermèdes, spécialiste de l'art des jardins
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- un système d'oreillettes pendant toute la durée du voyage pour un meilleur confort lors des visites (à partir de 10 personnes)
- les taxes de séjour obligatoires
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les boissons
- le déjeuner du dernier jour
- les dépenses d'ordre personnel
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- le port des bagages
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- STRESA - Regina Palace 4★
<http://www.regina-palace.it/>
Situé face au lac et au milieu d'un grand jardin, cet établissement de charme dispose de tout le confort.
- STRESA - Grand Hotel Bristol 4★
<http://www.zaccherahotels.com>
- BAVENO - Hotel Splendid 4★
<https://zaccherahotels.com/hotel-splendid/>
Doté d'une plage privée et d'une piscine, l'hôtel Splendid est situé sur les rives du lac, à 5 minutes à pied du centre de Baveno. Il offre une vue panoramique sur les montagnes et le lac Majeur.
- MENAGGIO - Grand Hotel Menaggio 4★
<https://www.grandhotelmengaggio.com/>

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Possibilité de réserver également une chambre avec vue sur le lac avec supplément. Prix et disponibilité sur demande.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que les hôtels en Italie ont souvent des chambres individuelles de taille souvent réduite, inférieure aux chambres doubles. Le supplément chambre individuelle, imposé par les hôteliers, ne garantit pas une chambre spacieuse. Nous vous suggérons dans ce cas la possibilité de réserver une chambre double à usage individuel (prix sur demande).

Informations pratiques - Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent

également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](http://intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](http://intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.